



CR n°4 – Comité Technique Agricole
PAT OURSBELILLE 2015-2016
Mercredi 30 Mars 2016 à 9h30
«Dédié à la mémoire de Robert Délas»

Organismes	Noms	Présents	Excusés	Diffusion
S.I.A.E.P. T.N.	Lavigne Jean Luc	X		X
S.I.A.E.P. T.N.	Bonnemason Eric	X		X
AEAG	Junca-Bourie Jean	X		X
Territori	Saint Girons Franck	X		X
C.A. 65	Dauriac Fabien		X	X
C.A. 65	Droguet Christelle		X	X
C.A. 65	Petit Pascal	X		
A.S.U.P.	Rigou Laurent	X		X
M.N.E. 65	Pelosse Karine		X	X
M.N.E. 65	Bazergue Arnaud	X		X
EARL DES 3 J	Vergez Jean Marc	X		X
GAEC DE L'ECHEZ	Monica Jean Dominique		X	X
EARL FORTUNA	Fortuna Jean Pierre		X	X
EARL BELIN	Belin Francis	X		X
EARL BELIN	Belin Florian		X	X
EARL DUFFAU	Duffau Pascal	X		X
SAUBION	Saubion Marc		X	X
SALLES	Salles Gilles		X	X
SCEA LAPORTE	Laporte Syvie		X	X
GAEC DE LA MONTJOIE	Clavé Jean Pierre Gandarias Pierre		X	X
SENSEVER	Sensever Lucien		X	X



1- Accueil et Introduction (Jean Luc Lavigne):

Jean Luc LAVIGNE, Président du PAT « Oursbelille » après avoir accueilli les participants a remercié le groupe de travail pour leur présence, assiduité et détermination.

Ensuite et en forme d'introduction, il a tenu à rendre hommage à Robert Délas (délégué de la commune de Pujo) décédé tragiquement, en soulignant sa discrétion, son professionnalisme, sa disponibilité et le travail fournis pour le PAT et le SIAEP TN. Ce CTA lui a été dédié.

Ensuite, il a souhaité revenir, sur les échéances passées de 2015, en précisant que 2016 devait permettre de concrétiser et pérenniser avec tous les actions initiées.

Le présent compte rendu va reprendre les points essentiels des discussions, l'intégralité de la présentation est téléchargeable sur le site internet du PAT « Oursbelille » - www.pat-oursbelille.fr

2- Actions 2016 (TERRITORI, CA65, AZUP, MNE):

Il a été présenté à l'assemblée différents points sur les actions 2016 qui ont remporté un large consensus :

- Implantation des haies champêtres sur le PPR en lien avec les écoles.
- Les nouveautés en terme de communication (site et bulletin d'Inf'Eau) ainsi que le rappel de mettre en place une communication ascendante. Gilles Salles apportera son témoignage dans le bulletin « d' Inf'Eau N°3 » consacré aux travaux de M. Rigou d'AZUP. Les deux numéros suivants seront consacrés aux travaux de la CA65 et de MNE.
- Les actions déjà entreprises (rencontre étudiants en mars 2016, dépliant du SIAEP TN) pour mieux faire connaître le PAT.
- Le nettoyage de la parcelle des vignes le long de la route départementale.
- La continuité du suivi et du conseil apporté aux agriculteurs.
- La poursuite de l'étude de Laurent Rigou sur les sols en changeant d'échelle et en travaillant à la parcelle.
- La présentation d'Eric Bonnemason, stagiaire de l'Agrocampus, et de son travail au sein du SIAEP TN pour une auto production de graines de couverts hivernaux sur la zone du PPR.
- Mr Belin a aussi indiqué qu'il serait peut être judicieux de s'intéresser aux fossés qui traversent l'AAC, à leur statut (public, privé) et à leur entretien. Jean Marc Vergez a aussi souligné ce point, et Eric Bonnemason va les répertorier et les faire valider aux agriculteurs. Cela pour permettre la canalisation des eaux de ruissellement de la terrasse de l'AAC.

Outre ces quelques échanges, les débats se sont portés sur deux enjeux centraux pour la qualité de l'eau :

- La pérennisation sur 2016 des couverts hivernaux.
- La mise en place d'une unité de mesure en continu des reliquats azotés: laboratoire de plein champ.

3- La pérennisation des couverts hivernaux sur 2016 (Jean Luc Lavigne, AZUP, CA65):

En préambule aux réflexions, le Président du PAT a félicité tous les acteurs pour la réussite de cette implantation en 2015. En effet, l'évolution favorable et le développement des couverts sur les sols de l'AAC, les bonnes mesures en continu de la sonde des taux de nitrate

depuis l'implantation des couverts (pour rappel en janvier et février les moyennes mensuelles ont oscillé entre 38 et 39mg/l de nitrates), ont donné des résultats encourageant pour la qualité de l'eau.

Il a été ensuite abordé la question du devenir et de la pérennité de cette action en lien notamment avec la production des graines sans intrant dans le PPR (Stage d'Ingénieur d'Eric Bonnemason), mais aussi l'implantation et le choix de ces derniers, etc...

Le Président du PAT a alors précisé que le montage financier de 2015 (SIAEP TN/AEAG) ne pourrait se répéter en 2016.

M. Rigou en s'appuyant sur son étude a précisé qu'en fonction des types de sol, une implantation généralisée sur les 300ha de l'AAC n'était pas judicieuse. De plus, suite à la formation sur la destruction des couverts et l'ouverture des fosses pédologiques, le choix sur les espèces implantées a aussi été discuté. De ces échanges et en accord avec les agriculteurs les décisions suivantes ont été prises et validées :

- Décision1: définir exactement les surfaces où les couverts, dans le rôle de pièges à nitrates, sont efficaces et opportuns tout en dessinant les contours d'autres actions sur les autres espaces (Laurent Rigou).
- Décision2: trouver les bonnes espèces pour piéger les nitrates et structurer le sol en s'intercalant dans les cultures mises en place sur les parcelles de l'AAC (Eric Bonnemason, SIAEP, Agriculteurs, Consortium).
- Décision3 : réimplanter les couverts si les conditions le permettent.

4- Projet de laboratoire de plein champ pour les reliquats azotés (Jean Luc Lavigne, AZUP, CA65):

Le Président du PAT « Oursbelille » a manifesté son fort mécontentement et agacement sur les campagnes de reliquats azotés de 2015, qui s'avèrent ne pas répondre aux demandes spécifiques du PAT. Il a tenu à préciser que l'implantation des couverts, puisqu'elle avait été bien réalisée devait permettre aux agriculteurs d'apporter moins d'azote dans leurs champs. Pascal Petit (CA65) a expliqué le calcul du PPF pour répondre aux propos de M. Lavigne et a expliqué le déroulement des campagnes de reliquats.

Suite à ces explications, le Président du PAT a tenu à dire que, même si des modèles théoriques de calcul existaient, on devait tenir compte des mesures de terrain réalisées sur l'AAC et que la somme dépensée pour les couverts devait servir à mettre moins d'azote. De plus, il a expliqué qu'il voulait que les agriculteurs puissent devenir plus autonomes dans les apports fractionnés d'azote dans leurs champs en ayant à leur service un moyen de mesurer au plus près les besoins des plantes et réduire ainsi s'il le fallait les doses préconisées. Jean Marc Vergez, Francis Belin et Pascal Duffau ont expliqué leurs façons de fractionner leurs apports en précisant que chaque année ils étaient en dessous des autorisations légales du PPF et qu'une telle démarche pouvait les aider dans la gestion de leurs cultures.

De ces échanges et en accord avec les agriculteurs les décisions suivantes ont été prises et validées :

- Décision4: avoir une base de connaissance sur les apports des couverts de cette année en tant qu'engrais vert pour l'intégrer au PPF.
- Décision 5: développer un laboratoire de plein champ afin de mesurer en continu et à la parcelle les reliquats azotés.
- Décision 6: la mission de coordination, création et autonomisation pour les agriculteurs est confiée à Laurent Rigou qui doit après s'être coordonné avec la CA 65, proposer une mission en s'appuyant sur les offres financières déjà validées par l' AEAG pour récupérer des enveloppes non consommées en 2015 ou modifiées pour 2016.

Au terme de ces échanges le Président du PAT « Oursbelille », a tenu à souligner que ces décisions pour être entérinées seraient présentées aux institutionnels l'après-midi pour validation définitive, ce qui a été lors du CTI de l'après-midi.

Les points de l'ordre du jour étant épuisés après une matinée longue et intense, le Président a levé la séance à 12h45 et donné rendez-vous aux membres de la commission dans les prochains mois.
